

Samedi 27 avril : Messe 9h30, Confessions 10h-12h00 et 15h-17h00. Chapelet à 17h00, Messe du 5^e dimanche de Pâques, à 17h30, Vêpres.

28 avril, 5^e dimanche de Pâques. Messes 8h30, 17h30. Chapelet 17h. Vêpres.

Lundi 29 : la Chapelle est fermée. **Visite du Musée Lestonnac : 15h00.**

Mardi 30 : Messes 9h30, 17h30. Chapelet : 17h00 Confessions : 10h-12h, 17h-19h

Mercredi 1er mai : Messes à 9h30, puis chapelet pour les vocations. Ensuite la chapelle est fermée.

Jeudi 2 Messes 9h30, 17h30. Chapelet : 17h00 Confessions : 10h-12h, 17h-19h

Vendredi 3 : Messes 9h30, 17h30 ; Chapelet 17h Confessions 10-12h, 16h-19h
Adoration : 16h00 - 19h15 ; Vêpres après la messe.

Samedi 4 : Messe: 9h30 - Confessions 10h-12h00 & 15h-17h00 Chapelet : 17h00
17h30 : Messe du 6^e dimanche de Pâques :

5 mai : 6^e Dimanche de Pâques, Messes 8h30, 17h30. Chapelet 17h. Vêpres.

Le SACREMENT DES MALADES reste proposé (vous pouvez vous inscrire). Il sera célébré le vendredi 7 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, à la messe de 17H30

Mai, mois de Marie. Un mois pour renouveler votre CONSECRATION BAPTISMALE A MARIE. Inscrivez-vous à la préparation de cette démarche, qui sera célébrée le vendredi 31 mai, fête de la Visitation, à 17h30.

1 **DIGNITAS INFINITA** (suite)

2. L'Église proclame, promeut et garantit la dignité humaine

Une vocation à la plénitude de la dignité

20. La troisième conviction concerne la destinée finale de l'être humain : après la création et l'incarnation, la résurrection du Christ nous révèle un autre aspect de la dignité humaine. En effet, « l'aspect le plus sublime de la dignité humaine se trouve dans cette vocation de l'homme à communier avec Dieu », destinée à durer éternellement. Ainsi, « la dignité de la vie n'est pas seulement liée à ses origines, au fait qu'elle vient de Dieu, mais aussi à sa fin, à sa destinée qui est d'être en communion avec Dieu pour le connaître et l'aimer. C'est à la lumière de cette vérité que saint Irénée précise et complète son exaltation de l'homme : la "gloire de Dieu" est bien "l'homme vivant", mais "la vie de l'homme est la vision de Dieu" ».

21. Par conséquent, l'Église croit et affirme que tous les êtres humains, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu et recréés^[34] dans le Fils fait homme, crucifié et ressuscité, sont appelés à grandir sous l'action de l'Esprit Saint pour refléter la gloire du Père, dans cette même image, participant à la vie éternelle (cf. *Jn* 10, 15-16. 17, 22-24 ; *2 Co* 3, 18 ; *Ep* 1, 3-14). En effet, « la Révélation [...] dévoile dans toute son ampleur la dignité de la personne humaine ».

Un engagement en faveur de la liberté

22. Bien que chaque être humain possède une dignité inaliénable et intrinsèque dès le début de son existence comme un don irrévocable, il dépend de sa décision libre et responsable de l'exprimer et de la manifester pleinement ou de l'obscurcir. Certains Pères de l'Église - comme saint Irénée ou saint Jean Damascène - ont établi une distinction entre l'image et la ressemblance dont parle la *Genèse*, permettant ainsi un regard dynamique sur la dignité humaine elle-même : l'image de Dieu est confiée à la liberté de l'être humain afin que, sous la direction et l'action de l'Esprit, sa ressemblance avec Dieu grandisse et que chacun puisse atteindre sa dignité la plus haute.^[36] Chaque personne est en effet appelée à manifester sur le plan existentiel et moral la portée ontologique de sa dignité dans la mesure où, avec sa propre liberté, elle s'oriente vers le vrai bien, en réponse à l'amour de Dieu. Ainsi, étant créée à l'image de Dieu, la personne humaine d'une part ne perd jamais sa dignité et ne cesse d'être *appelée* à accueillir librement le bien ; d'autre part, dans la mesure où la personne humaine *répond* au bien, sa dignité peut se manifester, grandir et mûrir librement, de manière dynamique et progressive. Cela signifie que l'être humain doit aussi s'efforcer de vivre à la hauteur de sa propre dignité. On comprend alors en quel sens le péché peut blesser et obscurcir la dignité humaine, comme un acte contraire à celle-ci, mais, en même temps, qu'il ne peut *jamais* effacer le fait que l'être humain a été créé à l'image de Dieu. La foi, par conséquent, contribue de manière décisive à aider la raison dans sa perception de la dignité humaine, et à en accueillir, consolider et préciser les traits essentiels, comme l'a souligné **Benoît XVI** : « sans le correctif apporté par la religion, d'ailleurs, la raison aussi peut tomber dans des distorsions, comme lorsqu'elle est manipulée par l'idéologie, ou lorsqu'elle est utilisée de manière partielle si bien qu'elle n'arrive plus à prendre totalement en compte la dignité de la personne humaine. C'est ce mauvais usage de la raison qui, en fin de compte, fut à l'origine du trafic des esclaves et de bien d'autres maux sociaux dont les idéologies totalitaires du XX^e siècle ne furent pas les moindres ».

C'est aussi le moment de vous inscrire pour le **pèlerinage Bordeaux-Lourdes**, 1-12 août, avec les **Pèlerins de l'Immaculée**. Tout à pied, ou une partie, ou trois jours à Lourdes (12-15 août) avec les Pèlerins, qui ont déjà réservé des chambres. *Faites vite !*